DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
A.S.A. DU CANAL DE VENTAVON ST-TROPEZ

Nombre de syndics en exercice	: 12 + 4
Nombre de présents ou représentés	: 10
Pour	: 10
Contre	:
Abstention	: /

DOCUMENT AFFICHE DU 22/10/26 **AU** 5/11/26

352 - 57

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT
Séance du 14 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six le 14 octobre à 10h30, le syndicat du Canal de Ventavon St Tropez est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Christian Gallo, Président qui rappelle que la convocation légale a été adressée en date du 02 octobre 2026.

Etaient présents : Christian Gallo, René Isnard, Joël Christophe, Bernard Nal, Michel Costanzo, Daniel Robert, Jérôme Samuel, Christian Troja

Était absent : Christian Garcin, Jean-Noël Nal

Etaient excusés et représentés : Rémy Lieutier (Pouvoir donné à Joël Christophe), Nicolas Richier (Pouvoir donné à Christian Gallo)

Assistaient également sans voix délibérante à la réunion : Vincent de Truchis (Directeur), Richard Chaix (Responsable Administratif et Financier)

Secrétaire de séance : Joël Christophe

Objet : Renouvellement des armoires électriques de puissance et de courant faible à la station de pompage des Empeygnées – Choix du mode de consultation

Monsieur le Président expose qu'il y a lieu de remplacer les armoires électriques de puissance et de courant faible, de la station de pompage des Empeygnées qui ont, aujourd'hui, plus de 50 ans.

Il précise que les réseaux alimentés par cette station ne sont pas maillés, et qu'un incident sur ces armoires très anciennes, aurait pour effet d'interrompre l'irrigation durant plusieurs mois et serait très préjudiciable pour le monde agricole.

Monsieur le Président propose de lancer une consultation sur le site des marchés publics de l'ASA, via TPBM, dans le cadre d'un marché de travaux type MAPA, avec une durée de consultation de minimum 35 jours, rédaction d'un Rapport d'Analyse d'Offres et consultation de la Commission d'Appel d'Offres avant mise au vote par le Conseil Syndical.

Monsieur le Président estime que l'estimation financière de cette consultation est de l'ordre de 210 000 €. Par ailleurs, il sollicite les compétences auprès du Président de l'ASA du Canal de Gap, pour mener à bien l'ingénierie de ces travaux.

Monsieur le Président sollicite les syndics qui valident le remplacement des armoires électriques de puissance et de courant faible, à la station de pompage des Empeygnées et le choix du mode de consultation.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le syndicat, à la majorité des membres présents et représentés :

- Donne un avis favorable au lancement d'une consultation, pour le remplacement des armoires électriques de puissance et de courant faible, à la station des Empeygnées
- Valide le choix du mode de consultation
- Donne tout pouvoir au Président pour signer les documents relatifs à ce dossier

Ainsi fait et délibéré à Le Poët, les jour, mois et an que dessus.
Une feuille d'émargement signée des membres présents est annexée au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance
Joël Christophe

Certifiée et rendue exécutoire,
Le Président,
Christian Gallo

Association Syndicale autorisée
Le Président
Christian GALLO
du CANAL de VENTAVON SAINT-TROPEZ